



Solidaires Unitaires Démocratiques

BRANCHE CNRS-INSERM-INRIA



## REUNION ORGANISATIONS SYNDICALES - DIRECTION DU CNRS du 24/04/06

Direction : Arnold Migus (directeur général), Ghislaine Bec (DRH - Politique Sociale), Marie-Laure Bertreau (son adjointe), Daniel Vidal Madjar (Directeur des ressources humaines délégué), Muriel Sinanidès (son adjointe).

Autres syndicats : SNTRS-CGT, SNPTES-UNSA et SUP-Recherche-UNSA, SNCS-FSU, SNIRS-CGC, SNPRES-FO et Sgen-CFDT.

Sud-Recherche-EPST : Vanessa Tocut, Bernard Ganne et Simon Szmidt.

Arnold Migus (AM) introduit en proposant de faire un point de l'actualité avec des idées à débattre :

- Hervé Mathieu est remplacé par un nouveau secrétaire général (SG) : Alain Resplandy-Bernard, 36 ans, conseiller à la Cour des Comptes, HEC, IEP, ENA, conseiller technique aux cabinets du Premier Ministre Raffarin et Villepin.
- Bonne réalisation du budget, malgré la mise en place rapide de la nouvelle équipe : tous les crédits de fonctionnement des labos ont été notifiés, ainsi que 75% des équipements mi-lourds<sup>1</sup>.
- Les DSA sont pratiquement tous nommés ; beaucoup de chargés de missions sont en place mais pas encore nommés.
- Christian Michau (directeur des systèmes d'information) a démissionné. Le DG en prend le pilotage en direct, vu l'importance des enjeux (refonte des 2 systèmes d'information pour les ressources humaines -SIRH- et pour les finances -BFC).
- Les délégués régionaux sont rétablis dans leurs prérogatives. La politique régionale est intéressante. Les DIR – Directions interrégionales – pouvaient être une bonne idée. Les DIR – Directeurs interrégionaux – n'étaient pas une bonne idée --> Il faut trouver une autre façon de travailler avec les collectivités et les universités. Les engagements signés, malgré les « largesses » accordées aux Universités, devront de toute façon être respectés (ils couvrent des périodes de 1 à 4 ans) : Ex : promesses d'infrastructure, ...
- Proposition d'une forte Direction du Partenariat : Elle reprendra en charge le service qui était rattaché à la DSG (SPAR), les relations avec les universités, les relations avec les collectivités, les relations avec les autres organismes. Des "ambassadeurs" inter régionaux pourront être nommés (Pierre Glorieux existe déjà au niveau Île-de-France).

---

<sup>1</sup> Equipements spécifiques "mi-lourds"

Equipements dont le coût d'acquisition dépasse la capacité de financement d'une unité, nécessitant souvent la mobilisation de co-financements, généralement ouverts sur une communauté utilisatrice plus large que l'unité et dont le caractère structurant dans le dispositif régional et national de la recherche justifie une décision prise au niveau des départements.

---

**Syndicat SUD Recherche EPST**

Secrétariat : M-B. Albert - *Cemagref* - Parc de Tourvoie, BP 44 - 92163 Antony Cedex

☎ [contactCnrs@sud-recherche.org](mailto:contactCnrs@sud-recherche.org) 🌐 [www.sud-recherche.org](http://www.sud-recherche.org)

☎ 04 99 61 99 02 - fax 99 (Simon SZMIDT) ou 04 72 44 84 29 - fax 80 04 (Alain CASTERA)

- AM "garde l'idée des décisions collégiales" (A suivre dans les faits ...)
- Départements scientifiques : pour les STIC, la coupure de la communauté qu'a représenté l'affectation des labos entre MIPPU et Ingénierie devrait être solutionnée par un regroupement en Ingénierie. Les noms de certains départements vont être changés car ils ne sont pas très « beaux » (ex : HS, MIPPU).
- La direction scientifique générale 'saute', mais l'idée d'avoir des services communs aux DS est conservée.
- Il y a un questionnement sur les besoins des DS : Besoin de DRH --> Non, mais pourquoi pas des correspondants RH. Des chargés de communication --> A voir. Des correspondants du Comité National (CN) --> peut-être. En conclusion, « pas de renforcement des départements scientifiques ».
- Personnels :
  - Urgence pour la procédure d'avancement 2006 : Le classement par DS n'est plus pertinent. Il y aura maintenant un classement par branche d'activité professionnelle (BAP). La procédure a été lancée au niveau des délégations régionales (DR). Pour les directeurs des laboratoires, il faudra prévoir une procédure pour l'introduction d'un classement par BAP. Au niveau des DR, le classement sera fait par BAP. Le classement des DS est à revoir pour prendre en charge les BAP.
  - La 1ère campagne NOEMI<sup>2</sup> se déroulera du 2 mai au 23 juin (40% des prévisions de postes : environ 300 - prise de fonctions le 1/1/07) pour résorber les besoins exprimés lors de l'enquête de Septembre 2005. 2<sup>ème</sup> campagne plus importante (environ 450 postes) du 15 septembre au 30 novembre, après une enquête de réajustement des besoins en juin (prise de fonctions le 1/9/07). A l'avenir, plutôt une seule campagne par an au printemps, avec prise de fonction en septembre, dont l'enquête d'automne deviendra la base. Les projets SIRH et BFC nécessiteront des prises de fonctions plus rapides (nominations con cours ext avancées au 1/10 ou 1/11). Petit bémol pour les personnels formés sur les nouveaux outils (BFC, XLAB...) qui demanderaient une NOEMI : pour eux la nouvelle affectation sera retardée au 1/9 pour que le labo ne perde pas le bénéfice de la formation sans personne pour reprendre le travail.
  - Contrats Chercheurs enseignant : demandé pour le budget 2007. Le principe est qu'un chercheur (principalement pour les CR1) touche une prime du CNRS pour enseigner 1/3 de son temps pendant une durée déterminée (3 ou 5 ans ?). Il y a des recherches pour voir les implications statutaires. Ceci est différent de la proposition de statut mixte chercheur-enseignant.
- Contrat de Plan Etat Région (CPER) : Le CNRS a été le plus rapide des Etablissements de recherche. Il a fait un recensement des projets « structurants » sur ses labos : de l'ordre de 600 à 700 projets. 1/3 de ceux-ci sont jugés au moins intéressants et à suivre ...
- Sur la gouvernance du CNRS : AM n'a pas de texte officiel. Le Ministre, M. Goulard, souhaite donner plus de moyens au Président, et que le DG soit nommé sur sa proposition. A suivre sur les textes officiels.

---

<sup>2</sup> Affichage à la mobilité de fonctions prioritaires.

**Syndicat SUD Recherche EPST**

Secrétariat : M-B. Albert - *Cemagref* - Parc de Tourvoie, BP 44 - 92163 Antony Cedex

☎ [contactCnrs@sud-recherche.org](mailto:contactCnrs@sud-recherche.org) 🌐 [www.sud-recherche.org](http://www.sud-recherche.org)

☎ 04 99 61 99 02 - fax 99 (Simon SZMIDT) ou 04 72 44 84 29 - fax 80 04 (Alain CASTERA)

---

## QUESTIONS-REPONSES

(liste non exhaustive)

SNCS-FSU :

- Place des organismes –du CNRS– par rapport à L'ANR ? --> Le CNRS pourra proposer une mutualisation des moyens alloués (pour arroser plus large – typiquement les laboratoires autour).
- Qu'en est-il des emplois précaires qui seront induits par les crédits ANR ? --> Le CNRS demande des postes statutaires pour répondre aux besoins. Il faut que le CNRS prenne soin correctement des CDD embauchés, car il est l'employeur : carrière, formation, contrôle pour voir si les fonctions de ces personnels ne peuvent pas être accomplies par des permanents, alignement de la rémunération (au moins comme les permanents) .
- Chercheurs enseignant: attention au transfert de charge universités vers le CNRS --> AM : « c'est bien d'enseigner un peu », il faut aider les maîtres de conférences (MC), notamment les débutants pour qu'ils puissent faire de la recherche

SUD-RECHERCHE-EPST :

- Mise en place des chantiers nationaux de réflexion avec la DG, annoncés lors de la précédente réunion ? --> état de délabrement du fonctionnement du CNRS donc retard. Il y aura des réunions mensuelles avec le SG (DG pas présent à chaque fois).
- Cadrage budgétaire 2007 ? --> Pas une bonne idée de dévoiler avant l'arbitrage du Ministère, on verra fin mai. Il est ambitieux, notamment sur les équipements mi lourds et le déblocage des carrières. Par contre, plus de possibilité d'utilisation du soutien de base des labos pour rémunérer des vacataires.
- Prime informatique et son application ? --> Processus en cours. On peut faire remonter les problèmes auprès de la DRH. Mi mai, la Commission aura une vue générale sur les dossiers individuels déposés
- Quid des CCR (Conseils Consultatifs Régionaux) dans le cadre de la politique de remettre en avant les délégations régionales ? --> La politique sera vue au niveau national. Il n'est prévu que de faire des commissions pratiques (CORAS, CRFP, CRHS), donc des CCR seulement si leurs missions sont bien définies.

SNTRS-CGT :

- Il faut consulter les organisations syndicales avant de demander l'avis aux commissions ? --> Il profite pour signaler leur souhait d'une refonte du statut des chercheurs
- Qu'en est il de la politique des primes ? --> AM ne sait pas, il est intéressé par le sujet (trouve qu'il y en a trop, et avec une réglementation touffue) et répondra plus tard.
- Décrets d'applications du PACTE pour la recherche ? Pas de réponse !
- Demande des réunions thématiques car on ne traite pas les sujets à fond dans des réunions comme aujourd'hui --> AM d'accord et proposera des réunions par thèmes, avec calendrier, ordres du jour, et envoi des documents de travail auparavant.

Sgen-CFDT :

---

### Syndicat SUD Recherche EPST

Secrétariat : M-B. Albert - *Cemagref* - Parc de Tourvoie, BP 44 - 92163 Antony Cedex

☎ [contactCnrs@sud-recherche.org](mailto:contactCnrs@sud-recherche.org) 🌐 [www.sud-recherche.org](http://www.sud-recherche.org)

☎ 04 99 61 99 02 - fax 99 (Simon SZMIDT) ou 04 72 44 84 29 - fax 80 04 (Alain CASTERA)

- Déclaration d'autosatisfaction sur le fonctionnement de la commission qui a travaillé sur l'évaluation des ITA.NOEMI : souhaite que les profils ne soient pas trop vastes, et demande à ce que le DG soit vigilant.
- Recrutement des handicapés : que fait le CNRS (surtout pour les chercheurs) ? Les chiffres Fonction Publique sont accablants, et par rapport à l'INRA, nous sommes en retard (campagne INRA chercheurs comporte 7% pour des handicapés, CNRS seulement 3% ; globalement, 3% à l'INRA contre 1,7% au CNRS) --> AM dit qu'il est prêt à travailler là-dessus. Peut-être l'ouverture de post-doc pour préparer un projet professionnel (accueil au CNRS et recrutement sur concours).
- DIST et INIST ? --> AM dit que c'est une vaste question pas encore résolue, importante mais compliquée et pas prioritaire. Il faut d'abord gérer les conflits actuels (créés par le fonctionnement précédent).

#### SNPTES-UNSA :

- Mise en place de CAP régionales (place des représentants des personnels) ? --> Affinage des nouvelles procédures à partir de 2007. Il faudra distinguer l'évaluation des compétences avec les promos par CAP. Le SNPTES réclame l'arrêt de ces classements régionaux sur des critères de choix obscurs, et que les CAP ne soient plus des chambres d'enregistrement.

#### SNIRS-CGC :

- Implication et application du pacte de la recherche ? --> AM n'en sait pas plus. Mais note qu'il faut y travailler. Par exemple pour obtenir l'accréditation du CNRS comme évaluateur de ses équipes, par l'AERES.
- DSA présents à temps plein au CNRS ou pas ? --> Il faudra qu'ils travaillent au CNRS de façon « importante ». Il y aura une répartition de « portefeuille de laboratoires » par DSA afin que chaque Unité ait un interlocuteur unique (Un laboratoire pourra néanmoins s'adresser à n'importe quel DSA dont il relève).

#### SNPREES-FO :

- Seulement 12 NOEMI pour les DS ? --> AM, c'est volontaire et ce sera ajusté à l'automne.
- ANR ==> CDD ? Chercheurs à temps plein, FO n'est pas rassuré ? --> AM fait sur la base du volontariat et n'enlève rien aux délégations.
- Projet d'arrêté ACMO ? --> C'est fait (remplacement de la NBI, que tous ne touchaient pas, par une prime mensuelle équivalant à 10 ou 20 points d'indice, à compter du 1/4/06, avec rétroactivité au 1/1/05).

---

### Autres points divers

AM demande à faire tourner les responsables au siège. Il n'y en a pas assez –voire pas du tout– qui aient une expérience de laboratoire.

Bernard Larrouturou a utilisé toutes les possibilités de CDD (il n'y a plus de marge de manoeuvre).

Prochaine réunion : projet précis présenté sur ½ heure puis débats après.

---

#### Syndicat SUD Recherche EPST

Secrétariat : M-B. Albert - *Cemagref* - Parc de Tourvoie, BP 44 - 92163 Antony Cedex

☎ [contactCnrs@sud-recherche.org](mailto:contactCnrs@sud-recherche.org) 🌐 [www.sud-recherche.org](http://www.sud-recherche.org)

☎ 04 99 61 99 02 - fax 99 (Simon SZMIDT) ou 04 72 44 84 29 - fax 80 04 (Alain CASTERA)